

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des membres du jury de la Communauté
française chargé de conférer le diplôme de professeur
d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement
secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type
court**

A.Gt 15-10-1998

M.B. 20-01-1999

modification :

A.Gt 10-03-99 (M.B. 10-02-00)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 29 mai 1958 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement, notamment l'article 12bis, § 2, y compris inséré par la loi du 11 juillet 1973;

Vu l'arrêté royal du 22 avril 1969 fixant les titres requis des membres du personnel directeur et enseignant, du personnel auxiliaire d'éducation, du personnel paramédical des établissements d'enseignement gardien, primaire, spécial, moyen, technique, artistique et normal de l'Etat et des internats dépendant de ces établissements, notamment les articles 8, 6°, 9, 6° et 10, 6°;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 13 mai 1991 instituant un jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommés président, vice-président, secrétaire et membres du jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur d'éducation musicale dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court :

Président : M. Roland Gertsmans, Inspecteur d'éducation musicale de la Communauté française.

Vice-président : M. Léon Rousseau, Professeur honoraire de psychopédagogie.

Secrétaire : M. Arthur Bossart, professeur honoraire.

Membres de l'enseignement officiel :

Mme Martine Maigret, Professeur au C.R.M. de Liège.

Mme Jeanine Van De Beuken, Professeur à la Haute Ecole Francisco Ferrer de la ville de Bruxelles.

M. Léon Rousseau, Professeur honoraire de psychopédagogie à la Haute Ecole de la Communauté Liège-Verviers-Huy-Gembloux.

Mme Najet Bounafaa, Professeur de psychopédagogie à la Haute Ecole de la Communauté Liège-Verviers-Huy-Gembloux.

Mme Françoise Ledent, Professeur à l'Athénée royal «Air pur» à Seraing.

M. Pierre-Marie Mulquin, Professeur à la Haute Ecole Albert Jacquart.

Mme Lucie Destree, Professeur à la Haute Ecole de Bruxelles.

Mme France Lefevre, Professeur à la Haute Ecole Albert Jacquart.

M. Philippe Desmet, Professeur à la Haute Ecole de la Communauté française du Hainaut.

Membres de l'enseignement libre :

M. Dimitri Vergairginski, Inspecteur de l'Enseignement libre.

M. Philippe Libois, Inspecteur de l'Enseignement libre.

M. Bernard Crelot Bernard, Professeur à la Haute Ecole namuroise catholique «HENAC».

Melle Brigitte Mouffe, Professeur à la Haute Ecole namuroise catholique «HENAC».

M. Philippe Robert, Professeur à la Haute Ecole «ISELL».

M. Georges Collard, Professeur à l'Institut Marie-Thérèse à Liège.

Mme Claudine Morelle, Professeur à la Haute Ecole «ISELL».

M. J.M. Jacquemin, Professeur de pédagogie à la Haute Ecole «ISELL».

M. Jacques Derhet, Professeur à l'I.M.E.P. à Namur.

Article 2. - Cette liste n'est pas exhaustive. Elle peut être modifiée en raison des besoins en respectant, dans la mesure du possible, la parité entre membres du personnel de l'enseignement officiel et membres du personnel de l'enseignement libre.

Article 3. - Le présent arrêté produit ses effets du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2000.